

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 12 avril 2022

### **Covid-19 à La Réunion :** **Malgré une circulation virale en hausse, les hospitalisations restent stables**

La circulation virale poursuit sa progression cette semaine encore à La Réunion. Le nombre de cas hebdomadaires s'établit à 12 271 contre 10 996 la semaine précédente. Le taux d'incidence poursuit donc sa hausse à 1 433 contre 1 285 la semaine dernière. Le taux de positivité est également en hausse et atteint désormais 38,7%.

Le nombre d'hospitalisations en service de réanimation reste stable à un niveau bas. Le 12 avril, 8 lits de réanimation sont occupés par des patients Covid (contre 5 la semaine dernière) et 53 par des patients atteints d'autres pathologies (soit 61 lits occupés sur les 76 lits disponibles). Malgré une circulation virale en progression, celle-ci a pour l'instant peu d'impact sur l'hôpital et le taux de recours au SAMU est très limité.

Au cours des 7 derniers jours, 11 décès liés à la Covid-19 sont à déplorer. Parmi ces décès, 8 personnes n'étaient pas vaccinées ou présentaient un schéma vaccinal incomplet. Les 3 personnes vaccinées présentaient quant à elles des comorbidités.

Dans ce contexte marqué par une circulation virale toujours active et alors que le niveau d'absentéisme peut avoir des impacts socio-économiques, les entreprises et les administrations doivent s'adapter pour garantir des conditions de travail protectrices des salariés et assurer la continuité de leurs activités. Dans cet objectif de continuité économique et de protection des salariés, l'application des gestes barrières en milieu professionnel, le maintien du port du masque lors des réunions et des échanges et la réalisation systématique de tests de dépistage pour les cas contact sont des mesures essentielles pour lutter contre l'apparition de clusters en milieu professionnel.

Au regard de cette situation de circulations persistante du virus, le port du masque reste très fortement recommandé pour se protéger et protéger les autres.

La vaccination reste aussi le moyen le plus efficace de se protéger des formes graves de la maladie : on continue de déplorer chaque semaine un nombre encore trop important de décès de personnes essentiellement non vaccinées.

**Le préfet rappelle que c'est cette responsabilité collective qui nous permettra de maintenir dans la durée la levée des mesures de restriction.**

## Situation sanitaire

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé ont le regret d'annoncer ce mardi 12 avril 2022 les décès, de 11 patients intervenus au cours des 7 derniers jours :

- 2 personnes âgées de 65 à 74 ans,
- 9 personnes âgées de plus de 75 ans.

8 personnes n'étaient pas vaccinées ou présentaient un schéma vaccinal incomplet. Les 3 personnes vaccinées présentaient des comorbidités.

### Taux de positivité

**Le taux de positivité est à 38,7 %** pour la semaine du 2 avril au 8 avril, en légère hausse par rapport à la semaine dernière.

### Taux d'incidence

**Le taux d'incidence hebdomadaire est en hausse à 1 433/100 000 habitants** (contre 1 284 la semaine précédente).

**12 271** cas ont été confirmés du 2 avril au 8 avril.

Compte tenu des **342 445** guérisons et des **731** décès depuis le début de la crise sanitaire,

**17 036** cas sont encore actifs à ce jour.

**360 212 cas ont été investigués** à ce jour par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie depuis le début de l'épidémie.

### Dépistage :

41 138 tests ont été réalisés sur la période, soit une hausse de près de 1 % par rapport à la semaine précédente.

### Recherche de mutations Covid-19

Du 2 avril au 8 avril, 6 480 cas positifs ont été criblés pour identifier une mutation : **6 334** cas présentaient une des mutations spécifiques sous surveillance, en l'occurrence le variant Omicron, soit près de 98%.

### Situation hospitalière :

Au 11 avril 2022, **8 lits de réanimation étaient occupés par des patients positifs à la Covid-19**, sur les 76 lits installés à La Réunion, et 53 par des patients présentant d'autres pathologies (80% de taux d'occupation).

## Protégeons les plus fragiles, continuons à respecter les gestes barrières

Le taux d'incidence et le taux de positivité continuent d'augmenter dans l'île ; la circulation du virus est donc toujours active sur le territoire, bien qu'il n'y ait pas d'impact significatif à ce stade sur les hospitalisations en réanimation.

Si l'ensemble de la population est susceptible de contracter la Covid-19, certaines personnes sont plus à risque de développer une forme grave : personnes âgées, personnes malades avec comorbidités ou immunodéprimées.

Aussi, les autorités sanitaires recommandent aux personnes fragiles ainsi qu'à leurs proches de:

- **appliquer les gestes barrières**: aération régulière des pièces, lavage des mains, utilisation de gel hydroalcoolique, salutation sans se serrer la main/sans embrassades, utilisation d'un mouchoir à usage unique et isolement chez soi dès l'apparition de symptômes ou en cas de test positif,

- **porter un masque** lorsqu'il est **obligatoire** (dans les transports collectifs et dans les hôpitaux, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), les unités de soins de longue durée (USLD)...) ou **recommandé** (dans les lieux à forte fréquentation quand les mesures de distanciation ne peuvent pas être respectées),
- **se faire vacciner et bénéficier de la dose de rappel** dès 3 mois après la 2<sup>ème</sup> injection ou une infection,
- **réaliser le 2<sup>ème</sup> rappel pour les personnes de plus de 60 ans et les résidents en EHPAD et USLD**, dans les délais requis,
- **en cas d'infection à la Covid-19, surveiller l'état de santé** pour prévenir une potentielle aggravation des symptômes, en demandant conseil à leur médecin,
- **continuer le suivi et le traitement des autres pathologies**, en lien avec leur médecin.

## Vaccination

### Point sur la vaccination

**Du 4 au 10 avril, plus de 2 280 injections ont été effectuées :**

- plus de 300 personnes ont reçu leur première dose,
- plus de 1 700 Réunionnais ont bénéficié d'une dose de rappel.

Au 10 avril, 561 536 personnes disposent d'un schéma vaccinal initial et 573 540 personnes ont reçu au moins une injection.

**72 % de la population éligible** (de plus de 5 ans) est engagée dans un **parcours vaccinal** soit 67 % de la population totale,

**70,5 % de la population éligible présente un schéma vaccinal complet** soit 65,6 % de la population totale.

### La vaccination des personnes présentant des comorbidités est essentielle pour réduire les risques de complications de la Covid-19

A La Réunion, encore trop de personnes présentant des comorbidités ne sont pas vaccinées à ce jour.

Pourtant, ces personnes sont plus vulnérables face à la Covid-19. La vaccination contre la maladie permet de les protéger des formes graves et donc d'une hospitalisation avec toutes les conséquences médicales que cela entraînent, ou d'un décès.

Les comorbidités identifiées comme à risque avéré d'hospitalisation ou de décès en cas d'infection Covid-19 sont les suivantes :

- Obésité (IMC >30) en particulier chez les plus jeunes,
- Broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) et insuffisance respiratoire,
- Hypertension artérielle compliquée,
- Insuffisance cardiaque,
- Diabète de types 1 et 2,
- Insuffisance rénale chronique, patients dialysés

Part de la population ayant un schéma vaccinal initial	1,6%	de la population de 5 à 11 ans
	61,4%	de la population de 12 à 17 ans
	78,5%	de la population de 18 à 24 ans
	82,7%	de la population de plus de 25 ans
	87,8%	des personnes de plus de 50 ans
	89,5%	des personnes de plus de 70 ans
	82,9%	des personnes de plus de 80 ans

Aussi, ces personnes sont encouragées à réaliser leur vaccination et dose de rappel dans les délais requis, auprès des professionnels de ville volontaires :

- **son médecin,**
- **son infirmier,**
- **ou son pharmacien.**

Parlez-en à votre médecin !

**Toutes les informations sur la vaccination (lieux, modalités, vaccins, dose de rappel...) :**  
[www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-ou-et-comment-se-faire-vacciner](http://www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-ou-et-comment-se-faire-vacciner)

## **Le 2<sup>ème</sup> rappel ouvert aux personnes de plus de 60 ans**

**A la suite de l'avis de la Haute autorité de santé du 17 février 2022 et de l'avis du Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale du 31 mars 2022, la deuxième dose de rappel est désormais accessible aux personnes âgées de 60 à 79 ans, avec ou sans comorbidité.**

Dans le contexte actuel de circulation active du virus, l'injection de cette deuxième dose de rappel vient renforcer la protection des personnes fragiles contre les formes graves de la maladie et de prévenir les décès. En effet, les chiffres de contaminations restent élevés. 71% des personnes hospitalisées en hospitalisation conventionnelle ont plus de 60 ans. Il convient donc pour les personnes fragiles de réaliser ce deuxième rappel.

### **Quand faire le deuxième rappel ?**

- **Pour les personnes de plus de 80 ans, les résidents en EHPAD et en USLD :**  
**à partir de 3 mois après l'injection du premier rappel ou après l'infection**
- **Pour les personnes de 60 à 79 ans :**  
**à partir de 6 mois après l'injection du premier rappel ou après l'infection**

### **En cas d'infection par la Covid-19 après le premier rappel :**

- Si l'infection est survenue plus de 3 mois après le premier rappel :  
un deuxième rappel n'est pas nécessaire. En effet, la survenue d'un épisode infectieux provoque une réponse immunitaire au moins équivalente à celle d'un rappel vaccinal.
- Si l'infection est survenue moins de 3 mois après le premier rappel :  
un deuxième rappel est nécessaire.

### **Où bénéficier du deuxième rappel ?**

Les résidents des EHPAD et des USLD se verront proposer le deuxième rappel vaccinal directement au sein de leurs établissements.

Pour les autres personnes âgées de 60 ans et plus, ce deuxième rappel peut être effectué auprès des professionnels de ville volontaires :

- **son médecin,**
- **son infirmier,**
- **ou son pharmacien.**

La dose de deuxième rappel s'effectue uniquement avec un vaccin ARN Messenger (Pfizer à La Réunion).

Ce deuxième rappel est fortement recommandé ; il ne rentre pas dans le cadre du passe sanitaire.

**Pour en savoir plus : [consultez la rubrique Dose de rappel sur le site internet](#)**

## POINT DE SITUATION (du 02 au 08/04)

**NOUVEAUX CAS CONFIRMÉS**  
SUR LA PÉRIODE **+12 271**

**NOMBRE DE CAS ACTIFS**  
**17 036**

	EVASAN	décès
	3	11
	HOSPITALISATIONS EN UNITE COVID	HOSPITALISATION EN RÉANIMATION
PRISE EN CHARGE DES PATIENTS	67	8

Depuis le 11 mars 2020 | Total des cas **360 445**

	EVASAN	
CAS CONFIRMÉS Depuis le 11 mars	227	PERSONNES GUÉRIES <b>342 442</b>
DÉCÈS HOSPITALIER liés directement à la Covid-19	731	

### Suivi des indicateurs

**1 433**

Taux d'incidence

Le R0 ou R effectif correspond au taux de reproduction d'un virus. Autrement dit, il s'agit du nombre de personnes qui peuvent potentiellement être contaminées par un individu infecté par la Covid 19. Cet indicateur est surveillé tout particulièrement depuis l'apparition de variants plus contagieux.

Taux de positivité

**38.7**

Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de Covid 19 diagnostiqués par un test RT-PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants à La Réunion.  
L'unité retenue est pour 100 000 habitants.

**1.08**

Le taux de positivité correspond au nombre de nouvelles personnes testées positives à la Covid 19 au nombre total de personnes testées pour la première fois sur la même période. Ainsi les personnes effectuant plusieurs tests sur une même période ne sont pas comptées plusieurs fois.

Vaccination : 1 433 461



Première injection

**573 540**

Couverture vaccinale : 72%

2 ème injection

**561 536**

Couverture vaccinale : 70,5%

 **0 800 130 000**  
(appel gratuit)



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

